

## PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement  
de l'école Louis-Cyr  
le mardi 14 juin à 18 h  
à la cafétéria

---

### Étaient présents :

#### Membres de la direction :

M. Éric Sansfaçon, directeur  
Mme Alexandra Verville, directrice adjointe

#### Membres parents :

Mme Annie Boulianne  
Mme Élyse Boyer  
Mme Sylvianne Deslandes  
M. Jean-Claude Guérin  
Mme Annie Lapré  
Mme Mélissa Lavigueur  
Mme Laurence Tremblay

#### Membres du personnel :

M. Denis Beaudoin  
Mme Pierrette Boudrias  
Mme Christine St-Jean  
Mme Kathleen Tremblay

### Étudiants

Zachary Sanche

### Étaient absents :

Mme Audrey Benoit  
Mme Andrée-Anne Charron  
Mme Chantal Labrie  
Jean-Christophe Landry

---

#### 1. **Mot de bienvenue**

Un buffet est servi aux membres pour la dernière rencontre du conseil d'établissement. Ouverture de l'assemblée à 18 h 50.

#### 2. **Adoption de l'ordre du jour**

(CÉ 140622-40)

M. Sansfaçon présente l'ordre du jour. Mme Lapré demande l'ajout du point 11.1 « Terrain de tennis », Mme Boyer demande l'ajout du point 11.2 « Gala méritas » et Mme St-Jean fait l'ajout du point 11.3 « Contact anciens élèves de Louis-Cyr ». M. Guérin, secondé par Mme Lapré, propose l'adoption de l'ordre du jour modifié.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. Parole du public**

Aucun public n'est présent à la rencontre.

**4. Adoption du procès-verbal du 31 mai 2022 et suivis**

*(CÉ 140622-41)*

M. Sansfaçon fait la lecture du procès-verbal du 31 mai dernier et fait un retour sur les différents points abordés lors de la dernière rencontre. Nous avons ajouté au calendrier scolaire l'assemblée générale de parents qui aura lieu le 7 septembre en soirée. Mme Lavigneur, secondée par Mme Deslandes, propose l'adoption du procès-verbal du 31 mai 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. Suivi COVID**

La situation se résorbe tranquillement. Pratiquement aucun cas de COVID auprès des élèves ainsi que des membres du personnel n'a été déclaré. Une dernière distribution des tests rapides sera faite aux élèves.

**6. Code de vie, Normes et modalités et Plan de lutte à l'intimidation 2022-2023**

*(CÉ 140622-42)*

Le code de vie est présenté par Mme Verville. Quelques changements ont été apportés auprès des rachats des points disciplinaires et pédagogiques. Pour faire un suivi plus étroit sur le taux d'absentéisme, le parent ne pourra plus motiver l'absence de son enfant via le Portail parents puisque plusieurs élèves utilisent le compte de son parent pour motiver sa propre absence. Des changements importants sont faits sur la tenue vestimentaire.

Normes et modalités : Mme Verville présente le document et explique les changements apportés.

Plan de lutte : Mme Verville explique que le projet « Sexto » est ajouté dans le document puisque ce sont des événements qui surviennent de plus en plus régulièrement auprès de nos élèves.

M. Beaudoin, appuyé par Zachary Sanche, propose l'adoption des trois documents présentés ci-haut.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. Menu cafétéria**

*(CÉ 140622-43)*

Le menu de la cafétéria est présenté et le coût est maintenant de 6,35\$ par repas. Mme St-Jean, secondée par Mme Boyer, propose l'adoption du nouveau menu de la cafétéria ainsi que l'augmentation du coût des repas.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. Visite des nouveaux élèves pour 2022-2023**

Le 24 août prochain, nos nouveaux élèves pourront visiter l'école accompagnés de leurs parents. Une communication sera envoyée aux parents au mois d'août.

**9. Parole du délégué au comité de parents**

La prochaine rencontre est le 15 juin 2022.

**10. Parole du représentant de la communauté**

Mme Labrie est absente lors de la rencontre.

**11. Varia**

**11.1 Terrain de tennis**

Mme Lapré se questionne à savoir si le CÉ peut faire quelque chose avec le terrain laissé à l'abandon. Elle propose des idées plus stimulantes pour les élèves. M. Sansfaçon explique qu'il a fait une demande auprès du CSS pour retirer l'ensemble des clôtures et s'assurer que la surface est propre et sécuritaire pour installer des tables de pique-nique. Nous attendons la réponse à cette demande.

**11.2 Gala méritas**

Mme Boyer mentionne que c'était une belle soirée pour les élèves, mais qu'elle trouve dommage que les prix se répètent pour certains élèves et propose d'en faire profiter à d'autres. Elle souhaite que chaque élève puisse y participer au moins une fois dans son cheminement scolaire.

**11.3 Contact des anciens élèves de l'école Louis-Cyr**

Mme St-Jean explique qu'en 1<sup>re</sup> secondaire les élèves s'écrivent une lettre et elle leur redonne celle-ci en 5<sup>e</sup> secondaire. Elle aimerait entrer en contact avec ceux qui ont déménagé pour leur remettre leur lettre. Elle propose d'écrire un statut Facebook à ce sujet.

**12. Remerciements**

M. Sansfaçon annonce le départ de Mme Verville. Elle quitte Louis-Cyr pour relever des nouvelles fonctions en tant que directrice dans une autre école secondaire. Il la remercie pour le bon travail et dévouement tout au long de ses dernières années. Il en profite également pour remercier tous les membres de leur participation et de leur implication.

**13. Levée de l'assemblée**

(CE 140622-44)

Zachary Sanche propose la levée de l'assemblée à 19 h 55.



Annie Boulianne  
Présidente

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Éric Sansfaçon  
Directeur

Adopté :